



**LE LOISIR :  
POUR UNE JEUNESSE ACTIVE,  
ENGAGÉE ET ÉPANOUIE!**

**Mémoire du Conseil québécois du loisir**

**présenté lors de la consultation publique  
sur la Stratégie d'action jeunesse 2005 - 2008**

**Montréal  
Juin 2005**

4545, av. Pierre-De Coubertin  
C.P. 1000, succursale M  
Montréal (Québec) H1V 3R2

## TABLE DES MATIÈRES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>INTRODUCTION.....</b>  | <b>1</b>  |
| <b>1.0 LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR.....</b>                          | <b>3</b>  |
| 1.1 Une histoire .....  | 3         |
| 1.2 Un regroupement.....  | 3         |
| 1.3 Une mission.....  | 4         |
| <b>2.0 À PROPOS DU RÔLE ET DE L'IMPORTANCE DU LOISIR.....</b>           | <b>5</b>  |
| 2.1 Une importance pour la société.....                                 | 5         |
| 2.2 Une importance pour l'individu.....                                 | 6         |
| 2.3 Une importance pour les jeunes.....                                 | 7         |
| 2.4 Une importance pour l'économie.....                                 | 7         |
| 2.5 Le loisir n'occupe pas la place qu'il mérite.....                   | 7         |
| <b>3.0 LE LOISIR DANS LA STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE .....</b>          | <b>9</b>  |
| 3.1 Le loisir et la citoyenneté .....                                   | 9         |
| 3.2 Le loisir et la présence des jeunes dans la société .....           | 10        |
| 3.3 Le loisir et la réussite éducative des jeunes.....                  | 11        |
| 3.4 Le loisir et la santé et le bien-être des jeunes .....              | 12        |
| 3.5 Le loisir et l'insertion professionnelle des jeunes .....           | 13        |
| <b>4.0 L'ACCESSIBILITÉ AU LOISIR, UNE PRÉOCCUPATION IMPORTANTE.....</b> | <b>15</b> |
| 4.1 Le coût .....   | 15        |
| 4.2 L'information .....   | 15        |
| 4.3 La valorisation .....   | 16        |
| <b>5.0 LES ORIENTATIONS PROPOSÉES ET NOS RECOMMANDATIONS .....</b>      | <b>17</b> |
| <i>RECOMMANDATIONS</i> .....  | 17        |
| 5.1 Conditions générales.....   | 17        |
| 5.2 Améliorer le soutien offert aux jeunes .....                        | 18        |
| 5.3 Améliorer la santé et le bien-être des jeunes .....                 | 18        |
| 5.4 Favoriser la réussite éducative des jeunes.....                     | 19        |
| 5.5 Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.....               | 19        |
| 5.6 Accroître la présence des jeunes dans la société.....               | 19        |

## INTRODUCTION

La place déterminante qu'occupent le temps libre et les loisirs dans la vie des jeunes semble peu reconnue à l'occasion de cette consultation publique sur la Stratégie d'action jeunesse. Nous devons en effet déplorer le fait que le document de consultation du gouvernement n'ouvre aucune porte, ne propose aucun choix en faveur du loisir comme élément de solution aux enjeux soulevés.

Pourtant, les jeunes eux-mêmes affirment que le loisir occupe une place importante dans leur vie et leur apporte de nombreux bienfaits. Les spécialistes sont également nombreux à mentionner que le loisir peut être une réponse adéquate à plusieurs problèmes identifiés.

*L'activité physique et les loisirs peuvent venir en aide aux jeunes à risque en rehaussant leur estime de soi, en leur fournissant des modèles de comportement positifs, en leur enseignant le travail en équipe et des aptitudes sociales, en favorisant la confiance en soi, en inculquant un sentiment d'appartenance, en réduisant les facteurs de risque de maladie, en confiant aux jeunes des tâches constructives, en leur procurant des moyens de soulager le stress, en préconisant des valeurs morales positives, en leur permettant d'acquérir des compétences cognitives, des qualités de chef et une dynamique de la vie, en créant des occasions d'intégration raciale, en les sensibilisant aux différentes cultures, en leur donnant le sens de la communauté, en encourageant l'appui familial et en favorisant le mieux-être des jeunes à risque.*

(L'activité physique réduit-elle les risques chez les jeunes canadiens? 1995.)

### Le loisir et les jeunes <sup>1</sup>

Le loisir représente pour les jeunes une valeur en soi qui fait partie intégrante de leur mode de vie. Plus que toute autre génération, les jeunes consacrent une grande partie de leur temps au loisir. En fait, plus ils sont jeunes, plus ils ont un taux élevé de pratiques culturelles et récréatives de toutes sortes. Le loisir constitue ainsi une trame majeure de leur existence et s'annonce révélateur de leur mode de vie. De plus, il témoigne des valeurs auxquelles les jeunes s'attachent : plaisir, liberté, sociabilité.

Le temps accordé au « loisir », c'est le temps « non obligé », c'est-à-dire le temps libre dont dispose un individu en dehors des périodes où la société impose des contraintes et des responsabilités. La pratique de ces activités par les jeunes est intense et diversifiée et elle se traduit le plus souvent par le goût du risque et de l'aventure, par l'attrait de la nouveauté et par le besoin de liberté et d'autonomie.

Dans cette définition particulière, le loisir constitue un moment important qui permet aux jeunes de se socialiser, de favoriser leur insertion sociale par le biais des réseaux, en plus d'offrir une occasion propice pour s'ouvrir aux autres et sur le monde. Par le loisir, les jeunes montrent leur capacité d'engagement et témoignent d'une attitude positive face à leur place dans la société.

---

<sup>1</sup> Rapport du chantier *Élargir notre ouverture sur le monde*.

Les activités de loisir sont un véhicule privilégié des valeurs et de la culture des jeunes et elles viennent nourrir le sentiment qu'ils contribuent à quelque chose d'important, qu'ils sont utiles, sinon indispensables, à la réalisation d'un projet. De plus, le loisir représente une occasion idéale pour favoriser l'apprentissage et le développement des potentiels de la personne dans toutes ses dimensions : physique, intellectuelle, artistique et sociale. Il devient ainsi un élément fort de cohésion sociale.

### **Une réponse aux orientations du gouvernement**

Lors du Sommet du Québec et de la Jeunesse, la définition que les jeunes ont donné de l'ouverture sur le monde fait ressortir un enjeu majeur, celui du loisir comme offrant un lieu privilégié pour s'ouvrir aux autres, sur le Québec et sur le monde et un moyen de contribuer au développement de la personne.

Le loisir apparaît comme une valeur stable chez les jeunes et en étroite relation avec les autres dimensions de leur vie. Le loisir pris au sens large, c'est-à-dire la pratique d'activités culturelles, sportives, socio-éducatives, de plein air, scientifiques ou encore touristiques, représente ainsi pour les jeunes près de la moitié de leur vie quotidienne.

Le loisir est reconnu comme un moyen d'insertion sociale sur les plans de l'identité, de la formation des réseaux d'appartenance et de l'insertion communautaire. Les activités liées au loisir peuvent aussi constituer un bon moyen d'aider les jeunes des milieux défavorisés à mieux s'intégrer à la société.

## **1.0 LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR**

**Nous, du Conseil québécois du loisir (CQL), sommes porteurs d'une tradition de plus de 50 ans en loisir, notre mission a toujours été orientée vers la promotion et le développement de loisirs sains et accessibles et notre réseau rejoint près de la moitié des Québécois.**

### **1.1 Une histoire**

Le Conseil québécois du loisir est porteur d'une tradition de plus de 50 ans en matière de loisir, d'engagement de la société civile en matière de loisir au Québec.

À la fin des années 70, deux organismes étaient aux premières loges du loisir québécois : la Fédération québécoise du plein air (1972) et la Confédération des loisirs du Québec (1969). Cette dernière avait évolué à partir de la Confédération otéjiste provinciale, fondée en 1946. En 1979, le *Livre blanc sur le loisir*<sup>2</sup> incitait ces deux associations à se fondre en un seul organisme qui prit le nom de Regroupement loisir Québec (RLQ).

Le RLQ, organisme de services administratifs, techniques et professionnels, se donna une instance autonome qui s'occuperait de la concertation et de la représentation des organismes nationaux de loisir, ainsi que du volet loisir de sa mission. Cette instance prit différents noms au cours des années : Commission de concertation intersectorielle (1980), Commission des présidents (1988) et Conseil national du loisir associatif (1991) et Conseil québécois du loisir (1995). En 1998, ce conseil devenait une corporation autonome.

### **1.2 Un regroupement**

Le Conseil québécois du loisir est un réseau de réseaux constitué de 50 organismes nationaux et de leurs membres individuels et collectifs, expression de l'engagement de centaines de milliers de bénévoles. Les unités régionales de loisir et de sport ainsi que des organismes locaux et régionaux affinitaires sont également membres du Conseil.

Le Conseil soutient la concertation des organismes et des intervenants sur des bases sectorielles : culturel, plein air, scientifique, socio-éducatif et tourisme et dans les modes d'intervention que sont l'économie sociale, l'action communautaire autonome, le bénévolat et la vie associative.

Le Conseil est responsable d'activités majeures dont le Forum québécois du loisir, le Congrès mondial du loisir en 2008 et la mise sur pied du Réseau québécois de ressources en formation.

---

<sup>2</sup> Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, *On a un monde à recréer, Le livre blanc sur le loisir au Québec*, Québec, 1979, 107 pages.

### **1.3 Une mission**

Le Conseil québécois du loisir contribue par le loisir au développement social, culturel et économique du Québec. Il représente les organismes nationaux de loisir, regroupe et appuie la concertation des intervenants du loisir. Il défend le droit au temps libre et aux loisirs pour tous et en favorise l'accessibilité.

## 2.0 À PROPOS DU RÔLE ET DE L'IMPORTANCE DU LOISIR

Avant d'aborder les questions qui sont soulevées dans le document de consultation, il nous apparaît important de rappeler notre crédo : le loisir joue un rôle primordial dans la qualité de vie de la population en général et des jeunes en particulier. Or, si ce rôle est reconnu, bien peu d'engagements sont manifestés par le gouvernement québécois pour lui donner la place qu'il mérite.

### 2.1 Une importance pour la société

Le Loisir est reconnu comme une véritable école de vie et comme un véhicule de valeurs positives. Sa contribution à l'éducation, au renforcement de la cohésion sociale et à l'intégration des communautés culturelles a été maintes fois démontrée. Cette reconnaissance est d'ailleurs incluse dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, où il est dit que le loisir est un droit, au même titre que la santé, l'éducation et la justice.

Plusieurs personnalités publiques, dont monsieur Claude Ryan, qui fut lui-même ministre responsable du Loisir et du Sport, ont rappelé les responsabilités du gouvernement en la matière.

*(...) les activités de loisir apportent dans la vie des personnes et des collectivités un élément de santé, de détente, de diversité, de rapprochement et d'équilibre dont les effets sur la vie sociale, économique et politique sont difficiles à chiffrer mais non moins importants. La société est plus humaine dans la mesure où les personnes y sont moins contraintes et plus épanouies. Le loisir joue dans cette perspective un rôle indispensable. De là découle l'importance que doivent attacher les autorités publiques à ce que soit favorisé son développement et à ce que la participation aux avantages qu'il procure soit accessible au plus grand nombre.*

*(Claude Ryan, président d'honneur du Forum québécois du loisir 2003, allocution d'ouverture.)*

Des représentants actuels de l'État québécois ont eu l'occasion de s'exprimer publiquement sur l'importance du loisir.

*Nous avons aussi la profonde conviction que le loisir a des nombreuses retombées bénéfiques pour les personnes mais aussi pour les communautés. Je suis assuré que vous partagez cette affirmation sur les bienfaits du loisir, plusieurs personnes ayant témoigné en ce sens au cours du Forum. Les efforts que nous consacrons en tant que participant, citoyen bénévole, professionnel du loisir ou comme gouvernement afin de promouvoir le loisir et le sport constituent des moyens par lesquels nous contribuons à l'amélioration de la qualité de vie des uns et des autres. Que ce soit par exemple en valorisant la lutte à la sédentarité, le soutien à la prise en charge, les valeurs du bénévolat et de la vie associative, ou en affirmant la contribution du loisir au mieux-être de la population en brisant les cycles de la pauvreté, de la dépendance, de la violence et de l'exclusion. La pratique d'activités de loisir est un véritable outil de développement personnel et de socialisation offert à tous. La contribution du loisir est donc plus que significative à un cheminement pédagogique de qualité chez les*

*jeunes et leur permet de développer leur plein potentiel physique et intellectuel.*

(Laurent Lessard, adjoint parlementaire du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir et député de Frontenac, Forum québécois du loisir, octobre 2003.)

Le rôle positif du loisir dans la création du tissu social et de l'identité culturelle est également reconnu. Chaque individu et chaque collectivité y trouvent un apport significatif en matière de formation, de santé physique et mentale, d'affirmation de soi, de créativité, d'engagement social, de sociabilité et de compréhension des autres citoyens.

Le Conseil supérieur de l'Éducation dans son rapport *Éduquer à la citoyenneté* a pour sa part reconnu ce rôle (p.61) :

*L'apprentissage des droits, la prise de parole dans le débat ou les échanges, la conscientisation - apprendre à lire la réalité dans toutes ses dimensions et ses implications sociales pour pouvoir y réagir -, la participation sont des thèmes qui fondent à la fois l'éducation populaire et le projet d'éducation à la citoyenneté en émergence ; ils s'inscrivent dans l'action des organismes de la vie associative afin que chacun devienne capable de prendre la parole et de se faire entendre pour mieux prendre sa place dans la société. Qu'il s'agisse d'ateliers, de conférences, de formation de bénévoles, de rencontres d'information avec des groupes cibles, les modes de fonctionnement et d'éducation privilégiés dans ce secteur d'intervention misent constamment sur la participation active et engagée de ceux et celles qu'il dessert.*

## **2.2 Une importance pour l'individu**

Au cours des dernières années et sur fond de crise des finances publiques, de nombreux problèmes sociaux sont apparus avec une acuité sans précédent. La progression des coûts de santé, le décrochage scolaire, la croissance de la sédentarité, l'exclusion, l'isolement, le suicide, la délinquance, tous ces problèmes ont pris des proportions alarmantes. Beaucoup de ressources ont été investies dans des programmes à caractère curatif et ont apporté peu de solutions durables. C'était un contexte de gestion de crises successives plutôt que de modifications des comportements. Or, il apparaît de plus en plus clairement qu'il faut rechercher un meilleur équilibre entre les investissements de nature préventive et ceux de nature curative.

À ce chapitre et sans être une panacée, le loisir au sens du temps libre et des activités récréatives pourrait avoir un apport plus significatif. Le loisir est, pour l'ensemble du Québec, un élément déterminant du mieux-être collectif et un remarquable outil de prévention pour une société qui cherche à modifier une approche curative coûteuse et sans issue.

Le loisir a aussi un rôle d'éducation et de formation personnelle. Pour l'éminent sociologue français Joffre Dumazedier,

*Le grand avantage des activités de loisir, c'est qu'elles permettent d'effectuer des choix et par la suite d'apprendre à choisir. Elles encouragent l'initiative et favorisent ainsi le développement de l'autonomie.*

### **2.3 Une importance pour les jeunes**

Tous conviennent que le loisir est un indicateur probant de la qualité de vie dans nos sociétés modernes. Les loisirs et les sports sont, comme l'indiquent les jeunes eux-mêmes, une composante importante de leur vie. De plus, contrairement aux générations antérieures, ceux-ci considèrent le loisir comme un droit et non comme un privilège.

*... Dans un contexte où le travail est conçu comme un moyen et non comme une fin... le temps libre n'est plus perçu comme une récompense pour le labeur accompli, mais plutôt comme un droit au même titre que celui au travail, ce qui en change la nature et la perspective. Les jeunes accordent la priorité à d'autres domaines de leur vie qui n'ont rien à voir avec le travail.*

(Madeleine Gauthier, docteur en sociologie de l'Observatoire des jeunes, INRS.)

### **2.4 Une importance pour l'économie**

Le loisir et le sport ont des retombées économiques considérables et constituent un grand secteur d'engagement des bénévoles. Les études gouvernementales réalisées en 1993 et citées dans le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport<sup>3</sup> ont démontré que les dépenses en loisir représentent 5,3 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec, maintiennent plus de 130 000 emplois et assurent des retombées fiscales de 2 milliards de dollars pour les gouvernements québécois et canadien.

De plus, le Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières évalue à 500 000 le nombre de bénévoles en loisir et en sport, et à plus de 3,5 millions le nombre de participants aux activités. À ces retombées directes s'ajoute une diminution importante des coûts sociaux et de la santé suite à une pratique régulière des activités.

### **2.5 Le loisir n'occupe pas la place qu'il mérite**

Malgré le fait que la presque totalité des jeunes québécois pratiquent une ou même plusieurs activités de loisirs, dans des champs tels que le plein air, la culture, le tourisme, le loisir scientifique, le sport, le loisir socio-éducatif et l'activité physique, ce domaine n'occupe pas la place qu'il mérite dans les préoccupations gouvernementales et politiques.

---

<sup>3</sup> Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales, 1997.

La réaffirmation amorcée de la contribution et du potentiel des loisirs, des sports et de l'activité physique devra se poursuivre pour que l'approche préventive plutôt que curative, particulièrement en ce qui concerne la santé et les problèmes sociaux, devienne réalité et porte ses fruits. Cette préoccupation devrait être d'autant plus forte que, selon les données canadiennes récentes, c'est dans les domaines du loisir et du sport que l'on trouve le plus important engagement de la société civile. Ces domaines regroupent à eux seuls 21 % des organismes à but non lucratif et 28 % des bénévoles engagés au Canada. Un engagement déterminant dont la société québécoise ne saurait se priver sans conséquence grave aux plans social, culturel et économique.

Certains gestes structurants ont été posés récemment : parmi ceux-ci, la création d'un ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, liant ces deux domaines à l'une des grandes priorités étatiques qu'est l'éducation ; l'inscription d'une orientation sur le loisir et le sport dans le Plan stratégique 2005-2008 de ce ministère; et l'annonce de plans d'action spécifiques en sécurité dans les activités récréatives, en loisir et en sport.

Cependant, soulignons la nécessité toujours présente d'autres gestes dans la même direction. Rappelons à ce propos que, depuis plus d'une décennie, la responsabilité du loisir et du sport au sein de l'appareil gouvernemental a été déplacée une dizaine de fois et s'est même fractionnée, sans compter les changements d'interlocuteurs. Soulignons qu'au moment d'écrire ces lignes, la responsabilité du loisir demeure partagée entre trois ministères (Éducation, Loisir et Sport ; Culture et Communications; Développement économique, Innovation et Exportation) sans qu'il n'y ait entre eux de véritable concertation.

Retenons aussi que les investissements en loisir et en sport occupaient en 1981-82 environ 0,3 % du budget Québécois et qu'à l'heure actuelle, ces montants comptent à peine pour 0,1 % du budget. Ceci est bien loin du 1 % dédié à la culture. De plus, la politique du loisir, adoptée en 1979, n'a jamais connu de véritable mise à jour.

Cet apparent désintérêt du champ social du loisir et des organismes de loisir, renforcé par d'importantes compressions à une certaine période et des cas d'iniquités de traitement malheureusement persistants, a vraisemblablement eu pour conséquences l'essoufflement et la démobilisation des bénévoles, la réduction de la quantité et de la qualité des services offerts, la perte de qualification et l'appauvrissement des conditions de travail, l'accroissement des coûts de pratique et la réduction de l'accessibilité, l'absence de programmes de développement et l'altération de l'aspect social de la mission de certains organismes.

### 3.0 LE LOISIR DANS LA STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE

#### 3.1 Le loisir et la citoyenneté

Pour les jeunes,<sup>4</sup> le loisir a des fonctions d'intégration sociale, de prévention de la délinquance ou des problèmes de santé, d'éducation, de formation, etc. Ils ont du mal à comprendre que la valeur du loisir ne soit pas mieux reconnue, comme le démontrent ces quelques témoignages :

*Ce n'est pas une personne toute seule dans son coin qui peut trouver des solutions et poser des actions ; c'est dans les organismes comme les nôtres que les gens se rencontrent et que se développe le collectif.*

*En général la population est individualiste et nous on s'engage pour le bien de tous : ce n'est pas évident.*

*Les valeurs véhiculées dans nos groupes ne sont pas reconnues. Par exemple, en sciences naturelles, avant de commencer nos activités, nous faisons un cercle magique où les enfants racontent comment ça va. Les autres doivent apprendre à écouter avec respect. Il y a des enfants pour qui cela représente une occasion unique.*

*Quand il y a un problème dans le groupe, on cherche ensemble des solutions. Ça développe beaucoup l'esprit critique.*

*On parle beaucoup de citoyenneté. Mais c'est ça qu'on fait dans nos organismes : on est des lieux d'exercice de la citoyenneté.*

Cette dimension plus globale du loisir a d'ailleurs été abordée par Lucie Fréchette, docteure en psychologie de l'Université du Québec à Montréal, à l'occasion du Forum québécois du loisir (1999) :

*Les organisations de loisir produisent du lien social. Ce lien recèle un formidable potentiel de dynamisation de l'action collective. Le lien social, c'est de la dynamite! L'expérience de l'action solidaire et de la réussite de projets dont ils profitent des retombées situent les membres des organismes de loisir dans une démarche d'empowerment dans son sens large, gagner du pouvoir sur sa vie et pouvoir organiser son milieu de vie. Bref, devenir un citoyen de plus en plus actif. C'est ainsi que les milieux de loisir contribuent à la vie politique, au sens de bâtir la cité...*

Le conférencier invité au Forum québécois du loisir (1999), M. Joffre Dumazedier, docteur en sociologie, au CNRS, a pour sa part réaffirmé l'importance du rôle des associations de loisir :

*Les associations que vous représentez sont des moyens de résister au déferlement de cette société médiatique vers la médiocrité observée dans la majorité des émissions. Pas toutes bien sûr, certaines sont excellentes, mais la plupart, destinées à un divertissement po-*

---

<sup>4</sup> Comité de jeunes réuni à l'invitation du CQL pour commenter l'avant-projet de politique jeunesse intitulé *Vers une politique jeunesse québécoise (2000)*.

*pulaire, sont d'une qualité très médiocre. Donc, vous êtes des résistants et je voudrais que cette prise de conscience soit capitale, qu'elle se répercute dans la presse et que les politiques du gouvernement s'en inspirent le plus possible. Que votre rôle soit direct ou indirect, il est tout à fait capital. Effectivement, c'est à partir de l'initiative de certains citoyens créateurs, que la pratique sportive devient une véritable culture sportive, très critique à l'égard d'un certain sport, que les activités de bricolage se situent à l'origine d'une culture artisanale se développant tout au long de la vie, que la curiosité des jeux, tout à fait légitime, conduise à d'authentiques accroissements du savoir dans toutes sortes de domaines. Ces associations sont des espèces de pôles de développement, pas seulement de résistance mais de développement culturel pour une société moderne et démocratique.*

### **3.2 Le loisir et la présence des jeunes dans la société**

Le monde du loisir est une porte d'entrée par excellence pour assurer l'intégration et l'inclusion de l'ensemble des citoyens dans la société québécoise. Une porte d'entrée largement soulignée par l'ensemble des répondants politiques et dirigeants ministériels.

« À l'échelle nationale, l'amorce de la décentralisation des pouvoirs exige une participation accrue des citoyennes et citoyens et ouvre la voie à une démocratie plus participative »<sup>5</sup>. Or, on ne peut que constater « l'émergence d'une société à deux vitesses où se creuse l'écart entre ceux qui possèdent et ceux qui sont dépossédés, ceux qui agissent et ceux qui subissent, ceux qui vivent pleinement et ceux qui peuvent à peine survivre »<sup>6</sup>. À cette fin, le loisir est un creuset de la participation civile à la démocratie. L'accès au plein épanouissement de la citoyenneté est au cœur même de l'action en loisir.

L'existence de ce capital humain indispensable tout autant que son maintien et son développement nécessitent des conditions qui constituent l'assise de la Politique québécoise sur le bénévolat en loisir, lancée en 1987. L'une de ces conditions est l'existence de structures organisationnelles qui doivent assurer au bénévole le cadre nécessaire à la transmission des connaissances, la continuité de son action, le respect de son autonomie et son libre choix, l'implication réelle dans le processus décisionnel et une participation active à l'avancement d'une cause.

Ces organisations de bénévoles en loisir sont caractérisées par la complémentarité des actions, la proximité des besoins, la souplesse des structures et le contrôle démocratique. Avec des ressources limitées et un soutien étatique modeste, elles réalisent des performances qui relèvent parfois de la magie. Mais surtout, leurs actions correspondent aux besoins changeants d'un monde en mutation.

Les organismes du réseau du loisir interviennent également dans plusieurs autres champs d'activités. Ils organisent ou soutiennent des milliers de manifestations accessibles au public. Ils maintiennent des centres d'information, des inventaires de sites et de ressources, signent des protocoles d'accessibilité à des sites, équipements ou événements.

---

<sup>5</sup> Conseil supérieur de l'éducation, « Éduquer à la citoyenneté » p.11.

<sup>6</sup> Conseil supérieur de l'éducation, « Éduquer à la citoyenneté » p.11.

Le milieu du loisir associatif s'organise aussi pour souligner les contributions particulières de leurs membres. On peut aussi compter sur ce milieu pour:

- créer des communautés solides;
- développer la fierté collective;
- favoriser l'harmonie ethno-culturelle;
- réduire les comportements anti-sociaux;
- éduquer sur les valeurs reconnues;
- offrir des retombées individuelles positives qui rejaillissent sur la communauté.

Les jeunes accordent aussi de l'importance à des valeurs comme l'équité sociale.

*Le goût de l'aventure s'exprime de manière plus prononcée qu'antérieurement à travers le voyage et se combine à des expériences de stages à l'étranger, qu'il s'agisse de stages d'études et de travail ou, encore, de participation à des groupes à vocation humanitaire. Ce goût de l'aventure se combine à des valeurs d'équité sociale, de justice entre les peuples et de tolérance que révèlent aussi les sondages. (Gauthier, Madeleine, Forum québécois du loisir, 1999.)*

### **3.3 Le loisir et la réussite éducative des jeunes**

Pour les jeunes, les activités parascolaires sont importantes parce qu'elles sont plus accessibles financièrement. Ils indiquent que le loisir permet à plusieurs de rester accroché à l'école.

D'autre part, le loisir est un contributeur direct à la réussite éducative, on indique que :

*Les relations qui existent entre le loisir, la santé et le bien-être chez les jeunes sont bien démontrées. L'engagement dans une pratique régulière et structurée d'activités physiques et culturelles va de pair avec un meilleur rendement scolaire et permet aux jeunes d'exprimer leurs intérêts, de développer une image positive d'eux-mêmes, d'intégrer des valeurs et des normes ambiantes ainsi que de diminuer les troubles de comportement.*

(Pronovost, Gilles, Temps sociaux et pratiques culturelles, P.V.Q., 2005.)

On note également que :

*L'activité physique et les loisirs peuvent venir en aide aux jeunes à risque en rehaussant leur estime de soi, en leur fournissant des modèles de comportement positifs, en leur enseignant le travail en équipe et des aptitudes sociales, en favorisant la confiance en soi, en inculquant un sentiment d'appartenance, en réduisant les facteurs de risque de maladie, en confiant aux jeunes des tâches constructives, en leur procurant des moyens de soulager le stress, en préconisant des valeurs morales positives, en leur permettant d'acquérir des compétences cognitives, des qualités de chef et une dynamique de la vie, en créant des occasions d'intégration raciale, en les sensibilisant*

*aux différentes cultures, en leur donnant le sens de la communauté, en encourageant l'appui familial et en favorisant le mieux-être des jeunes à risque.*

(L'activité physique réduit-elle les risques chez les jeunes canadiens? 1995.)

Considérant l'importance de la diversité des loisirs dont l'activité physique dans la réussite scolaire des élèves et la persévérance aux études, l'augmentation du temps consacré à la pratique d'activité physique et d'un mode de vie actif devraient faire l'objet de mesures concrètes. Et comme l'école est le milieu de vie privilégié des jeunes, il importe d'investir pour augmenter les ressources en loisir mises à la disposition des jeunes, il faut donner une importance accrue aux activités parascolaires. Il faut établir des ponts entre les ressources du milieu scolaire, du milieu municipal et du milieu associatif qui sont le même milieu de vie pour les jeunes. Ceux-ci vivent à la fois dans l'école, dans la ville et dans la société civile.

### **3.4 Le loisir et la santé et le bien-être des jeunes**

*La pratique d'activités de loisir et de sport dans un cadre sain et sécuritaire est un facteur déterminant pour le bien-être individuel et collectif de même qu'un atout majeur pour toute société qui valorise l'adoption de saines habitudes de vie par la population. Ainsi, il importe de s'efforcer d'amener le plus grand nombre possible de Québécoises et de Québécois à s'engager dans un mode de vie physiquement actif, afin notamment qu'ils puissent bénéficier de retombées tant sur le plan physique que sur le plan mental.*

(Plan stratégique 2005 - 2008, ministère de l'Éducation, du loisir et du sport.)

S'il est vrai qu'au cours des dernières décennies, les bienfaits du loisir pour la condition physique ont semblé grandement tributaires de la pratique d'activité sportive à intensité vigoureuse, il en est autrement aujourd'hui. Il est maintenant clair que les individus qui pratiquent des activités physiques régulières, d'intensité modérée, jouissent souvent des mêmes bienfaits que ceux qui font du sport de façon intense.

À ce chapitre, mentionnons la danse sociale ou le jardinage comme exemples d'activités à intensité modérée, lorsque certaines conditions sont rencontrées. Par ailleurs, on ne peut négliger les bienfaits psychologiques et sociaux associés à plusieurs activités de loisir : amélioration du réseau social, diminution des tensions quotidiennes, etc. Les nombreux avantages pour la santé, que la pratique d'activités de loisir permet d'escompter, militent en faveur d'une association des secteurs de la santé et du loisir.

En nous basant sur un très grand nombre d'études, nous pouvons affirmer que le loisir est un moyen de prévenir la maladie et d'instaurer une solidarité entre les personnes et les familles d'un territoire donné. Le loisir peut être une solution fort pertinente dans un contexte social marqué par l'appauvrissement des communautés locales, la fragilisation des liens familiaux et la menace d'exclusion qui plane sur les personnes à travail précaire. Nous identifions ici des éléments qui confèrent aux organismes de loisir le potentiel de promouvoir des valeurs de santé et une occasion d'inciter les gens à s'engager au plan social.

À cette fin, nous reproduisons quelques messages et énoncés de soutien, extraits d'un catalogue de bienfaits du loisir, produit par l'Association canadienne des parcs et loisirs. Ils nous semblent particulièrement appropriés à la réflexion actuelle.

*En plus de réduire le risque de nombreuses maladies et d'augmenter l'espérance de vie,*

- *Les loisirs, la condition physique, le sport et l'activité physique, les parcs, les arts et la culture contribuent tous à améliorer la santé mentale en réduisant le stress et la dépression et en contribuant au mieux-être émotif et psychologique.*
- *Les loisirs, la condition physique, le sport et l'activité physique, les parcs, les arts et la culture contribuent tous à améliorer la santé générale et le mieux-être des éléments essentiels à la qualité de vie.*
- *Les loisirs sont un outil thérapeutique éprouvé qu'on peut utiliser dans les hôpitaux, les cliniques et les communautés afin de contribuer au rétablissement des aptitudes physiques, sociales et mentales.*
- *Les loisirs, le sport, les arts et la culture améliorent l'estime de soi et contribuent à développer une image positive de soi, des composantes essentielles à une vie personnelle de qualité.*
- *Les loisirs, les parcs, la condition physique, le sport, les arts et la culture améliorent le taux de satisfaction par rapport à la vie.*
- *Les loisirs, le sport, les arts et la culture réduisent les comportements autodestructeurs et les activités sociales négatives chez les jeunes et représentent un antidote au tabagisme, à l'abus de drogues et d'alcool, au suicide et à la dépression.*
- *Les loisirs réduisent l'isolement, la solitude et l'aliénation mentale.*
- *La condition physique et le mieux-être réduisent l'incidence et la gravité des maladies et des handicaps, ce qui réduit les coûts des soins de la santé.*

### **3.5 Le loisir et l'insertion professionnelle des jeunes**

Les loisirs améliorent le rendement au travail et la productivité et tout en réduisant l'absentéisme, le roulement de personnel et les accidents de travail. Ils contribuent au développement économique et représentent des facteurs de choix importants lors du déménagement et de l'implantation d'entreprises soucieuses de la qualité de vie du personnel et de la sensibilité à la qualité de l'environnement de la communauté d'implantation.

Les opportunités de loisir sont des attraits qui attirent les touristes, la troisième industrie mondiale en importance et celle qui connaît le plus grand essor aujourd'hui. Elles sont d'importantes sources de revenus qui créent de nombreux emplois entre autres pour les jeunes, qui constituent une partie importante de la main-d'oeuvre.

## **4.0 L'ACCESSIBILITÉ AU LOISIR, UNE PRÉOCCUPATION IMPORTANTE**

Dans le cadre des travaux du comité des jeunes réunis à l'invitation du Conseil pour commenter l'avant-projet de politique jeunesse intitulé *Vers une politique jeunesse québécoise* (2000), ceux-ci ont retenu trois obstacles qui nuisent à la participation aux activités de loisir :

- Un coût élevé;
- Une information déficiente;
- Une absence de valorisation des activités et des organismes de loisir.

### **4.1 Le coût**

Les jeunes indiquent qu'ils n'ont pas les moyens financiers pour participer à plusieurs activités de loisir qui les intéressent, puisque ces coûts sont en croissance constante.

*Pour m'inscrire à un cours d'aquaforme, j'ai dû déboursier l'équivalent de mon budget d'épicerie de la semaine. J'y ai pensé deux fois avant, mais je sais que c'est important que je fasse de l'activité physique.*

*J'ai des amis qui ont quitté l'école pour se payer l'équipement sportif dont ils avaient besoin.*

Ils ressentent une inégalité entre ceux qui peuvent participer et ceux qui ne le peuvent pas.

*L'accès inégal aux activités de loisir, ça crée des classes.*

*Le principe qu'on doit défendre c'est l'universalité au loisir.*

Ils constatent que la commercialisation intensive de produits et services en loisir, l'introduction du concept d'utilisateur-payeur dans l'accès aux services publics en loisir et la croissance générale des coûts relatifs aux pratiques récréatives et à l'équipement requis restreignent l'accès. À titre d'exemple, au sein du réseau des organismes nationaux de loisir, le soutien financier gouvernemental a constamment diminué au cours des années et concurremment, les cotisations de leurs membres ont augmenté de plus de 200 %, uniquement pour assurer le fonctionnement régulier. Les services ont diminué et les coûts de participation ont augmenté de façon significative comme conséquences de la réduction du soutien gouvernemental.

### **4.2 L'information**

Les jeunes indiquent avoir peu de moyens de connaître ce qui est à leur disposition. L'école, leur milieu de vie premier, ne remplit pas adéquatement cette fonction. Ils souhaiteraient être mieux informés de ce qui est offert dans la communauté hors des heures scolaires et que les arrimages soient plus grands. La présence d'un animateur loisir serait souhaitable dans chaque école tout comme l'accès aux locaux hors des heures de classe.

Qu'existe-t-il à proximité? Les jeunes déjà engagés dans des organismes soulèvent le manque d'appui pour savoir où trouver les ressources et les programmes dont leurs organismes pourraient bénéficier.

*L'école ne parle pas et n'informe pas sur l'existence des associations.*

*Où, ailleurs que dans la famille, apprend-on que le loisir c'est aussi d'autre chose où on peut s'impliquer?*

*Ce qui est existant n'est pas assez connu, il n'y a pas de grande campagne d'information.*

### **4.3 La valorisation**

C'est aussi à l'école que l'on pourrait s'initier au loisir et apprendre à utiliser positivement son temps loisir. Comment s'éduque-t-on au temps libre et au loisir afin qu'il soit une véritable occasion de développement? C'est l'école qui est la mieux placée pour répondre à cette question puisque tout le monde y va.

L'importance de cette démarche d'apprentissage a été présentée par Joffre Dumazet de la façon suivante :

*Le loisir est le temps déjà le plus long et le plus attractif dès l'âge de l'enfance. Il en sera probablement de plus en plus la même chose pour l'âge adulte, selon toutes les tendances observées. Rien n'est donc plus important que de préparer longuement au désir et à la capacité de s'autoformer, selon des méthodes appropriées à l'emploi critique et inventif de ce temps libre en relation avec les problèmes des temps contraints du travail professionnel et familial ainsi que des temps socialement engagés nécessaires à la participation démocratiques aux institutions.*

Madeleine Gauthier affirme pour sa part que la pratique du loisir est très importante durant la période de l'adolescence :

*L'adolescence constituerait une période d'expérimentation. C'est entre 20 et 24 ans qu'on verrait s'affirmer les goûts et les pratiques qui ont des chances de se maintenir pendant la vie active.*

## 5.0 LES ORIENTATIONS PROPOSÉES ET NOS RECOMMANDATIONS

*En outre, le réseau d'acteurs québécois en matière de loisir et de sport voit dans la pratique d'activités récréatives et sportives des stratégies efficaces favorisant le développement personnel et social, l'amélioration de la santé, la mise en place d'un environnement durable, la prévention de problèmes sociaux ou le développement touristique et économique, de même qu'un moyen de nourrir le sentiment d'appartenance à la société et à la culture québécoises. Lorsque la pratique d'un loisir ou d'un sport est le fruit d'une prise en charge des citoyennes et des citoyens d'une communauté, elle permet de développer non seulement le capital social et humain, mais aussi le capital culturel et financier.<sup>7</sup>*

### RECOMMANDATIONS

#### 5.1 Conditions générales

- Adopter une vision gouvernementale priorisant l'accessibilité pour tous dont les jeunes, aux activités de loisir et de sport et visant le développement cohérent et équitable de l'ensemble des secteurs qui les composent;
- Adopter un objectif budgétaire traduisant adéquatement l'importance accordée à ces domaines (à l'instar du 1 % en culture!) et permettre de concrétiser le discours de prévention mis de l'avant afin d'en retirer les fruits attendus pour les jeunes;
- Effectuer dès le prochain budget un effort de rattrapage important des investissements en loisir et en sport visant à retrouver rapidement une portion du budget du Québec plus adéquate (référence 1981-82) consacrée au développement des loisirs et des sports;
- Établir un processus visant à renouveler la politique du loisir de 1979, y traiter des préoccupations relatives aux jeunes et lui donner une portée transversale au sein de l'appareil gouvernemental;
- Soutenir un mécanisme permanent de concertation des intervenants publics et associatifs en loisir incluant les jeunes et visant à réfléchir avec le ministre responsable du développement du loisir et du sport sur les grandes actions à poser et à convenir de stratégies communes;
- Assurer aux partenaires associatifs du loisir dont ceux s'adressant aux jeunes, une reconnaissance, un soutien et un traitement équitable et adéquat dans le respect des principes de l'action communautaire autonome (ce niveau de soutien est demeuré sensiblement le même qu'il y a vingt ans dans la majorité des cas, et moindre pour d'autres!);

---

<sup>7</sup> Gouvernement du Québec, *Briller parmi les meilleurs, Plan stratégique 2005 - 2008* du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Introduction.

- Investir dans les infrastructures existantes du loisir et du sport et plus particulièrement dans les camps de vacances, les camps familiaux et les auberges de jeunesse pour lesquels des besoins en immobilisations aux chapitres de la mise aux normes, de la rénovation, de la reconstruction et du développement ont été identifiés par le ministère responsable à près de 61 millions \$ ;
- Investir dans le développement et l'entretien d'infrastructures et lieux de pratique de loisir correspondant aux secteurs et activités dont les pratiques sont en croissance auprès des jeunes telles que les activités de plein air;
- Intégrer dans le plan d'action en loisir du MELS des mesures visant à développer les divers secteurs du loisir et s'assurer d'une concertation avec d'autres ministères qui assument des responsabilités dans ce domaine, le tout dans une perspective de cohérence de l'action gouvernementale;
- Appuyer et soutenir le Conseil québécois du loisir dans ses démarches et représentations visant à créer ou maintenir un « espace » pour le champ du loisir dans le cadre d'autres responsabilités gouvernementales et ministérielles offrant des opportunités de développement et de financement pour le loisir telles que la jeunesse, l'économie sociale, l'action communautaire, les relations internationales, l'emploi, etc.

## **5.2 Améliorer le soutien offert aux jeunes**

- Développer des mesures d'accessibilité aux loisirs et aux vacances pour les jeunes et jeunes familles telles que la carte loisir-vacances du Québec afin d'assurer l'accès aux loisirs et aux vacances, de consolider et développer les services et les structures d'accueil appropriées, etc.;
- Favoriser l'accessibilité des équipements publics existant, tout particulièrement ceux du milieu scolaire, par des mesures adéquates et à cette fin, soutenir la volonté des intervenants de trouver des solutions dans le cadre d'un mécanisme de concertation scolaire – municipale.

## **5.3 Améliorer la santé et le bien-être des jeunes**

- Mettre sur pied un volet de la campagne *Vas-y, fais-le pour toi!* visant la promotion des bienfaits de la saine utilisation du temps et des loisirs, des activités de plein air et de l'intérêt de l'engagement des jeunes dans les organismes;
- Mettre en place un portail sur le loisir visant à améliorer l'accessibilité à l'information sur les loisirs et les sports entre autres pour les jeunes et développer une activité nationale de mise en valeur des diverses formes et activités de loisir ;
- Accorder une place accrue aux activités de loisir et de sport de participation dans les activités scolaires et parascolaires.

#### **5.4 Favoriser la réussite éducative des jeunes**

- Développer de nouvelles méthodes de reconnaissances des compétences et des acquis extrascolaires, parascolaires et communautaires;
- Soutenir l'engagement d'animateurs à la vie étudiante et aux loisirs dans les écoles et en milieu rural.

#### **5.5 Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes**

- Soutenir une réflexion autour de l'emploi en loisir particulièrement pour les jeunes sous les angles des conditions de travail, du renouvellement de la main-d'œuvre, de la formation des travailleurs, de la revitalisation des milieux ruraux, des ressources disponibles en milieu scolaire, etc.;
- Mettre en place des mesures et des programmes permettant l'amélioration des conditions de travail dans le milieu associatif ainsi que la création et le maintien d'emplois d'agents de développement;
- Créer une enveloppe budgétaire offrant différents produits financiers tels que la subvention, la capitalisation, des garanties de prêt, etc., permettant le développement et la réalisation de projets structurants tels que le développement d'une offre de service auprès des milieux associatif, scolaire et rural.

#### **5.6 Accroître la présence des jeunes dans la société**

- Faire de l'éducation au loisir dès le primaire, afin que les jeunes soient en mesure de choisir dans leur temps libre, des activités significatives qui favorisent le développement personnel ainsi que leur engagement dans la vie associative et le bénévolat;
- Faire de l'école un milieu de vie convivial et ouvert aux activités diverses puisque les intervenants reconnaissent que la pratique d'activités sociales, artistiques ou culturelles, de loisir ou de sport améliore chez les jeunes leur estime de soi et cultive leur sens de l'effort ainsi que leur goût de la réussite. De plus, ces pratiques permettent d'accroître leur sentiment d'appartenance en plus d'agir positivement en favorisant les liens interculturels et une plus grande conscience de l'environnement.

## **LISTE DES MEMBRES**

- Alliance des chorales du Québec
- Association des camps du Québec
- Association des cinémas parallèles du Québec
- Association des jeunes ruraux du Québec
- Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
- Association québécoise des groupes d'ornithologues
- Association québécoise des loisirs folkloriques
- Association québécoise pour le tourisme équestre et l'équitation de loisir (Québec à cheval)
- Cercles des Jeunes Naturalistes
- Conseil de développement du loisir scientifique
- Créations Etc.
- ENvironnement JEUnesse (ENJEU)
- FADOQ – Mouvement des aînés du Québec
- Fédération des agriculteurs du Québec
- Fédération des associations musicales du Québec
- Fédération des astronomes amateurs du Québec
- Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
- Fédération des familles-souches québécoises
- Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec
- Fédération des sociétés d'histoire du Québec
- Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec
- Fédération québécoise de camping et de caravaning
- Fédération québécoise de la marche
- Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
- Fédération québécoise de philatélie
- Fédération québécoise des activités subaquatiques
- Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
- Fédération québécoise des échecs
- Fédération québécoise des jeux récréatifs
- Fédération québécoise des sociétés de généalogie
- Fédération québécoise du canot et du kayak
- Fédération québécoise du loisir en institution
- Fédération québécoise du loisir littéraire
- Fédération québécoise du théâtre amateur
- Festivals et Événements Québec
- Jeunesse ouvrière chrétienne nationale
- Kéroul (Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte)
- Les Clubs 4-H du Québec
- Les Scouts du Canada
- Mouvement québécois des camps familiaux
- Oxy-Jeunes
- Radio amateur du Québec
- Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ)
- Société québécoise de spéléologie
- Tourisme Jeunesse
- Vélo Québec
- Vieux Limoilou en fête